dans le cadre des plans de privatisation de l'aéroport Pearson devraient également tenir compte du fait que, à peine quelques mois après cette recommandation, cette société ne pouvait pas exécuter l'accord parce qu'elle en était financièrement incapable.

M. Jim Gouk (Kootenay-Ouest—Revelstoke, Réf.): Monsieur le Président, en répondant à la question que je lui ai posée hier, le ministre a laissé entendre que je m'étais informé auprès du sous-ministre adjoint qui n'avait pas accès au rapport.

• (1440)

Non seulement ce SMA avait accès au rapport d'octobre, mais c'est lui qui l'a fourni à M. Nixon. Les faits ne corroborent pas les dires du ministre.

Quand le ministre cessera-t-il de dissimuler la vérité dans cette affaire et ordonnera-t-il une enquête publique exhaustive? Qu'est-ce qu'il. . .

Le Président: À l'ordre! À la période des questions, tout ce que nous disons est la vérité. Je prie donc le député de reformuler sa question.

M. Gouk: Monsieur le Président, je retire ma question telle que je l'ai posée et je demande simplement au ministre de nous dire quand toute la vérité sera dévoilée...

Le Président: La question est irrecevable. Le député de Verchères.

[Français]

LA TURQUIE

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre.

Alors que la Turquie poursuit son offensive militaire contre les Kurdes dans le nord de l'Irak, le gouvernement canadien n'a toujours pas de politique officielle relativement à cette offensive. Par ailleurs, au moment même où le gouvernement canadien amorce des négociations avec la Turquie pour la vente de ses CF-5, on apprend que l'Allemagne a suspendu la livraison de matériel militaire destiné à la Turquie.

Ma question est fort simple: le gouvernement entend-il, à l'exemple de l'Allemagne, suspendre toute livraison ou toute vente de matériel militaire à la Turquie et interrompre toute négociation en ce qui a trait à la vente de ses CF-5 à la Turquie?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, deux ou trois fois déjà, on m'a posé cette question à la Chambre et j'ai répondu chaque fois qu'il n'y a pas de négociations officielles en cours, comme c'est effectivement le cas. Le gouvernement turc a manifesté un certain intérêt pour les CF-5. Cela n'a rien d'exceptionnel, étant donné que la Turquie a reçu de nous des avions excédentaires, il y a un certain nombre d'années.

En tant qu'alliés de la Turquie au sein de l'OTAN, nous devons au moins tenir compte de l'intérêt qu'elle manifeste. Mais il n'y

Questions orales

a pas de négociations officielles en cours. Il n'y a pas de transaction en vue. Le ministre des Affaires étrangères a bien assuré à la Chambre que si nous décidions éventuellement de vendre des armements, quels qu'ils soient, ces ventes seraient soumises aux contrôles les plus stricts.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, vous conviendrez avec moi qu'il y a lieu de s'interroger lorsque le ministre nous dit qu'il y a des négociations mais qu'elles ne sont pas formelles.

Compte tenu de la gravité de la situation qui prévaut actuellement et plutôt que de continuer à tergiverser sur l'attitude à prendre suite à l'offensive turque contre les Kurdes, le gouvernement reconnaît—il qu'il devrait saisir l'OTAN et le Conseil de sécurité de l'ONU de cette délicate question?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne les mesures que prend actuellement le gouvernement turc à l'égard de la minorité kurde qui se trouve dans le nord de l'Irak, je crois que mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, a répondu à cette question à la Chambre en établissant clairement la position du Canada à cet égard.

Pour ce qui est des chasseurs CF-5, il est un peu trop tôt pour en parler, car il n'y a pas de transaction, pas de vente en vue, mais seulement une manifestation d'intérêt de la part du gouvernement turc.

[Français]

L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales et a trait aux propos tenus hier par la députée de Rimouski—Témiscouata concernant la ville de Hull, et suite aux excuses qu'elle a tenues aujourd'hui dans cette Chambre. Le ministre peut—il confirmer à cette Chambre que l'Outaouais québécois n'est pas victime de discrimination économique?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, la Commission de la capitale nationale consacre 30 p. 100 de ses ressources aux investissements du côté Outaouais, alors que le Parti québécois refuse d'investir dans l'Ouest du Québec et ne consacre que .4 p. 100 de ses investissements pour la région.

Dans un sondage de *l'Actualité* en 1993, Hull a été élue la deuxième meilleure ville du Québec au point de vue de la qualité de vie et la première en termes des indicateurs économiques. Si vous parlez aux gens qui vivent à Hull, si vous parlez à ceux qui y font affaires, vous allez vous rendre compte que les gens de Hull sont très fiers de leur ville et pour de bonnes raisons. Lorsqu'elle fait des déclarations semblables, la députée démontre sa méconnaissance de la ville de Hull et son arrogance à l'endroit d'une